



AVIF
Monsieur François Anil
23 Boulevard du Lay
85460 la Faute-sur-mer

Paris, le 20 juillet 2010

Monsieur,

C'est avec la plus grande attention que j'ai pris connaissance de la lettre ouverte de votre association sur la situation de la commune de La Faute-sur-Mer et plus particulièrement sur l'enjeu de la remise en état des digues avant les grandes marées d'équinoxe.

Au cours du débat organisé au Sénat, le 16 juin dernier, sur les conséquences de la tempête Xynthia, j'avais moi-même souligné cet enjeu et appelé le Gouvernement à prendre les dispositions adéquates pour que les travaux nécessaires puissent être réalisés avant cette échéance. Dans son rapport final, la mission sénatoriale d'information a insisté l'urgence que constitue cette remise en état des digues (*proposition n° 53*).

J'ai adressé un courrier à la secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie pour appeler plus particulièrement son attention sur la situation de la digue Est de La Faute-sur-Mer ainsi que sur les conditions de prise en charge des travaux d'aménagement engagés par les sinistrés de la tempête sur leur habitation, question dont vous m'aviez précédemment saisi. Je ne manquerais pas de vous tenir informé des suites qui seront réservées à ma démarche.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Cordialement,

Bruno RETAILLEAU

MISSION COMMUNE
D'INFORMATION SUR
LES CONSEQUENCES
DE LA TEMPETE
XYNTHIA

LE PRESIDENT